

Commune de LE QUILLIO

Réunion du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 31 janvier 2018

L'an deux mil dix-huit, le trente et un janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mr HAMON Xavier, Maire.

Présents : M. HAMON. MM. LE POTIER. LE POTTIER. TAILLARD. EVANO. COJAN. TILLY. BURLOT. MMES. PERSEHAYE. JEHANNO. HAMON.

Absents : MMES LEBON Christine, LE BOUDEC Isabelle

Monsieur Michel TAILLARD a été nommé secrétaire.

1. Subventions 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** de voter les subventions pour l'année 2018

ASSOCIATIONS	MONTANT
AC d'Algérie Le Quillio	200
Alcool Assistance (La Croix d'Or) LOUDEAC	50
La Croix Rouge	50
Association des paralysés de France	50
Cyclo Club Uzel	50
Association Sportive Uzel/Merléac	100
Les Restos du Cœur	150
Comice Agricole UZEL	350
USO (Foot Le Quillio/ST Thélo)	400
APEL Ecole Notre Dame Saint-Anne (Sorties pédago)	2000
Club de l'Amitié	200
Société de chasse Saint-Maurice Le Quillio	200
France ADOT 22	50
Amicale des Pompiers Uzel	100
Amicale des Pompiers de Guerlédan	100
Association Saint-Maurice	200
Association Les Mystics	50
Association entretien de la Butte-Rouge	30
Association Sportive Basket Uzel	50
Société Hypique rural	20
Association des jeunes agriculteurs de l'inter canton Mur-Uzel	70
Foyer des Jeunes de Saint-Thélo	200
TOTAL	4 670 €

Soit **4 670 €** qui seront inscrits au Budget Primitif 2018.

Le Conseil Municipal **CONFIRME**, à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion de la commune aux Communes du Patrimoine Rural de Bretagne. Cette adhésion s'élève à 843 € soit 1.50 € par habitant. Ce montant sera inscrit au compte 6281 au budget 2018.

Le Conseil Municipal **DECIDE**, de voter, à l'unanimité une participation de 12 500 € pour l'OGEC Notre Dame Sainte Anne dans le cadre du Contrat simple pour les frais de fonctionnement des écoles.

2. Patrimoine : Cimetière

Monsieur le Maire informe les conseillers que des devis ont été établis concernant le changement du portail et du portillon du cimetière arrivant en fin de vie.

- **Portail Côté Parking en Ferronnerie :**
 - Metafer : 10 107 € TTC
 - CMC : 4 398 € TTC
 - Metafer (en corten) : 6 069 € TTC

- **Portillon**
 - Metafer : 3 292.20 € TTC
 - CMC : 1 354 € TTC
 -

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de :

- **VALIDER** la proposition de METAFER pour un montant de 6 069 € TTC pour l'achat du portail en corten.
- **VALIDER** la proposition de CMC pour un montant de 1 354 € pour l'achat du portillon

Monsieur le Maire informe également les conseillers de la demande de l'association du patrimoine de déplacer la tombe de l'Abbé LANOÉ. Monsieur le Maire a fait état du dossier transmis, le Conseil Municipal souhaite attendre la position du diocèse avant de se prononcer.

3. Patrimoine : Travaux Eglise

Le Maire informe les conseillers sur les actualités et les avancements du projet de restauration des chœurs et mobiliers de l'Eglise.

4. Environnement : Gestion des boisements

Le Maire informe les conseillers que les plantations d'arbres vont démarrer le 12 février 2018 à Notre-Dame de Lorette. La Forestière d'Armor va réaliser l'opération.

Michel TAILLARD fait également un point sur le balisage des allées menant à la Chapelle.

5. Finances : Budget 2018

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal une date de vote du Budget le Vendredi 23 mars 2018 à 18h00.

Questions diverses

1. Politique Culturelle

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du projet de développement d'une politique culturelle sur la commune :

a. avec les communes de Guerlédan, Saint-Gilles Vieux Marché et peut-être Merléac :

- Mise en place de concerts durant l'été (2 par communes)

Des demandes de subventions vont être déposées auprès de Loudéac Communauté Bretagne Centre, le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

b. Avec l'ancien canton historique d'Uzel :

- Mise en place du Festival « Au Fil du Lin » le week-end du 14, 15 et 16 septembre 2018

Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès de LCBC et chaque commune apportera sa contribution financière pour l'équilibre du budget.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE de :

- **VALIDER** la participation au festival du Lin et va budgétiser 1000 € maximum de contribution à cette animation au Budget 2018.

HAMON Xavier		LE POTIER Jacques		LE POTTIER Franck	
TAILLARD Michel		EVANO Jacques		COJAN Daniel	
TILLY Florent		BURLLOT Alain		LEBON Christine	
PERSEHAYE Martine		JEHANNO Anne-Cécile		LE BOUDEC Isabelle	
HAMON Anita					